

**Publicité**

Annonces : 15 ct. le mm.  
ou son espace  
Réclames : 40 ct.  
Avis mortuaires : 35 ct.  
Régie des annonces :  
Publicitas, Sion  
tél. (027) 2 44 22  
Martigny  
tél. (026) 6 00 48

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**Abonnements**

Suisse . . . . . Fr. 20.-  
Etranger . . . . . Fr. 28.-  
Chèques postaux Ilc 58  
Rédaction et administration :  
Martigny  
tél. (026) 6 10 31

## Courts métrages

**LE VAINQUEUR MARCHAIT... AU FENDANT !**

● Pasteur a déjà dit toutes les vertus du bon vin. Avant et après lui, de nombreux médecins ont reconnu la valeur du produit de nos coteaux. A leur tour, les sportifs découvrent qu'au lieu de dopping, de piqûres ou autres « charges » aux effets nuisibles, si non mortels, un bon verre de vin pris avec le respect que l'on doit à cette divine liqueur, est un élément hautement appréciable dans la construction du succès. Une preuve ? Au Prix des gentlemen, à Genève, c'est l'équipe formée de l'ancien et double champion du monde cycliste Hans Knecht et de Heinz Heineman qui a triomphé haut la main. Qui portait sur ses maillots l'inscription : « Montiboux ». Victoire de deux sympathiques gentlemen, victoire du vin, mais aussi victoire valaisanne puisque « Montiboux » est un parchet bien de chez nous. Bravo !

**FABLE-EXPRESS**

● Entendu pour vous hier à un poste de radio périphérique : « Un coiffeur travaille la tête d'une cliente qui porte ici et là de faux cheveux. Une mèche rebelle n'obéit pas à la volonté du figaro. Qui veut la couper. Qui prend un ciseau qui se casse. Qui prend un deuxième ciseau qui se casse. Qui casse ainsi plusieurs paires de ciseaux sans parvenir à ses fins. Moralité : Les faux tifs ne sont pas toujours coupables »...

**MORT ÉTRANGE**

● A Caracas, de graves troubles ont éclaté entre forces de police et éléments d'extrême-gauche. On compte de nombreux morts et blessés. La mort violente la plus étrange de ces regrettables événements est sans doute celle d'un juge, âgé de 75 ans. Il se trouvait dans un commissariat au moment où douze jeunes filles terroristes, vêtues très légèrement de shorts et de chemisettes, ont fait irruption dans la salle. Le vieux juge est mort sur le coup, d'une crise cardiaque.

# Sur le front des élections

La campagne électorale de notre parti se déroule selon le programme établi d'entente entre les candidats, le secrétariat cantonal et les responsables des sections locales.

La semaine dernière a vu les assemblées d'Entremont, à Sembrancher, celles de Saillon, Conthey, Grône, Granges, Leytron.

Hier dimanche, c'était à Iséables et à Salvan que nos candidats ont eu le plaisir d'exposer leur programme devant des assemblées très fréquentées.

On remarque que nos adhérents et les sympathisants manifestent de plus en plus d'intérêt au fur et à mesure que s'approche la date du 27 octobre et les discussions vont bon train, ce qui est toujours un bon signe en démocratie.

Nous pouvons affirmer — et tous ceux qui ont déjà eu le plaisir d'entendre MM. Germanier, Morand, Copt et Wyss ne nous contrediront pas — que leurs exposés n'ont rien de discours dits « de cantine ». C'est avec une rare conscience des problèmes que pose le monde moderne à la société moderne qu'ils apportent leurs

idées et qu'ils jettent dans les esprits ample matière à réflexion.

Le parti radical-démocratique valaisan fidèle à sa ligne de toujours, veut être exclusivement le serviteur de l'intérêt général et il possède dans ses quatre candidats, des hommes de pointe particulièrement qualifiés pour interpréter ce postulat de base.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter MM. Germanier, Morand, Copt et Wyss de tenir le débat à ce niveau élevé, à la mesure du but de ces élections qui concernent la politique fédérale et non l'assouvissement d'ambitions personnelles.

Nous souhaitons qu'ils trouvent cette semaine, demain à Chamoson, jeudi à Martigny-Bourg où viendront les radicaux du Bourg, de la Combe, de Bovernier et de Trient, vendredi à Monthey, Vouvry et Muraz, samedi à Saint-Léonard, Vernayaz et Saxon, dimanche à Flanthey, Nendaz et Chippis, des assemblées très fournies et attentives avec lesquelles un dialogue constructif pourra s'instituer pour le plus grand bien de notre parti, donc de notre pays. g. r.

**A la pointe de l'actualité**

# APPEL AUX JEUNES

La chance des jeunes, c'est d'entrer dans la vie en trouvant un tas de choses toutes prêtes.

Elles sont là, à leur disposition, bien en place, et il n'y a plus qu'à les utiliser. Dans ce pays, déjà fort bien développé, d'autres sont nés avant vous, avant nous, qui les ont préparées.

Il y a des champs, des vergers, des vignes, des industries, des entreprises, des organisations commerciales, enfin de quoi pouvoir vivre, en travaillant bien entendu, en se servant de l'expérience des aînés tout comme vos descendants se serviront des vôtres.

Au-dessus de cela, il y a la constitution, les lois, l'armature sur laquelle repose tout le reste. Ce n'est guère visible immédiatement mais c'est tellement présent que si ça vient à manquer, on s'en aperçoit d'emblée.

Les droits individuels sont protégés, l'Etat est organisé avec sa hiérarchie démocratique. Les rapports des hommes entre eux sont réglés pour éviter le désordre.

Nos aînés se sont penchés sur le sort de la famille, des pauvres, des invalides, des vieillards, des orphelins, des travailleurs de tous rangs.

Ils ont endigué les cours d'eau, créé des artères, assaini des marécages, lutté contre les maladies sociales, aménagé les forêts, conjuré les éléments.

Ils ont organisé les écoles, amélioré la formation professionnelle, veillé sur les valeurs culturelles.

Puis ils ont assuré autant que possible la justice par des tribunaux chargés de la faire régner.

Tout cela, et beaucoup d'autres choses encore, amis radicaux, c'est la « politique » au sens concret du terme, c'est l'art de conduire la cité pour que la vie y soit non seulement possible, mais encore agréable.

C'est cette politique tant décriée dont on se détourne si volontiers en se disant

qu'elle est l'affaire de quelques-uns.

Oh ! dans une dictature, elle est même l'affaire d'un seul qui décide, dicte et sanctionne.

Dans une démocratie, la nôtre, elle est l'affaire de tous et ce n'est que juste puisque tous sont touchés.

C'est sans doute parce que vous l'avez compris que vous vous êtes engagés dans un parti qui s'honore précisément d'avoir coopéré à cette conquête des droits démocratiques, d'en avoir même été l'artisan principal à une certaine époque.

Est-ce à dire, jeunes radicaux, que vos aînés ont tout fait, tout résolu et qu'il n'y a plus qu'à se mettre à table ?

Certes non. D'abord parce que la perfection n'est jamais atteinte. Ensuite parce que nous assistons à une évolution jamais égalée de la technique, de l'économie et, partant, de la vie en général.

Vous vous trouvez donc, non seulement en face de réalisations du passé, mais encore et surtout devant un immense programme qui demande réflexion, souplesse d'esprit, idées larges et esprit public.

Oui, esprit public car la vie des hommes est toujours plus interdépendante. De moins en moins on ne peut penser qu'à soi. L'esprit public est la qualité de ceux qui pensent aux autres et pour les autres en vue d'une action concertée et planifiée.

Notre avenir serait sombre, jeunes radicaux, si vous partiez dans la vie tout prêts à subir et sans volonté de créer quelque chose.

Il sera lumineux si vous prenez conscience de ce que vous pouvez faire, chacun individuellement et en collectivité, pour le préparer à la mesure de vos désirs « pour agir » avec efficacité.

C'est de l'enthousiasme qu'il vous faut donc avoir avec le sens du dévouement et même du sacrifice.

Votre cause, celle du radicalisme que vous représentez en valent la peine car elles n'enseignent pas autre chose que

tout ce qui converge vers la dignité de l'homme et sa perpétuelle émancipation.

A la veille d'importantes élections, souvenez-vous de la responsabilité qui vous incombe si vous désirez que ces vues

trionnent de ce qui tend à conserver, embrigader ou étouffer.

Edo:ar:J Morand, président du parti radical démocratique valaisan.

## L'enseignement gratuit à tous les degrés

Trop de jeunes gens doués sont empêchés, pour des raisons matérielles, de poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire.

Le cloisonnement des systèmes scolaires cantonaux fait souvent perdre de précieux mois ou même de précieuses années aux enfants dont les parents changent de domicile en cours de scolarité.

La pénurie de logements grève lourdement le budget des étudiants.

**NOUS VOULONS :**

- faire tomber les obstacles matériels en intensifiant le système des allocations et en étendant aux degrés supérieurs le principe de la gratuité de l'enseignement,
- créer une ÉCOLE ROMANDE en coordonnant les programmes d'études des différents cantons,
- donner aux étudiants la possibilité de se loger décentement à des prix modiques.

**DOMINER LES PROBLÈMES DE NOTRE TEMPS C'EST VOTER RADICAL !**

## Vous m'en direz tant !

— Fini, maintenant, on rentre.

Cette parole de sagesse, tous les enfants l'ont entendue, prononcée par de grandes personnes qui leur voulaient du bien. Ainsi s'achevaient une promenade aé-

rienne en carrousel, une importante discussion avec de petits copains ou, au moment le plus palpitant, une poursuite entre gendarmes et voleurs.

— Encore une minute !  
— Non... dis au revoir à tout le monde et partons.

Et pourtant, on en avait encore des choses à se dire !

C'est très bien, ne trouvez-vous pas, d'obliger les gosses à abandonner leurs jeux et leurs occupations quand l'heure est venue de regagner la maison, car si on les abandonnait à eux-mêmes, ils s'attarderaient jusqu'à la nuit en d'interminables bavardages.

C'est même tellement bien que j'en viens à me demander s'il n'y aurait pas quelque intérêt à soumettre, parfois, les adultes à un régime analogue.

Certaines épouses qui manifestent à leur mari des sentiments maternels le font.

Quand le brave homme raconte, pour la dixième fois la même histoire à des amis : « Encore un demi, mademoiselle ! » sa femme lui retire doucement son verre : « Allons, viens, à présent, il se fait tard ».

Et elle se lève, la première, pour saluer la compagnie.

Ces cas-là sont assez fréquents, mais c'est à d'autres que je pense, car l'homme à l'exemple de l'enfant perd une grande partie de son temps à des activités qui gagneraient, dans l'intérêt de tous à être écourtées.

Il y a ces hommes qui dans les comités ou dans les assemblées, prennent la parole à tort et à travers, sans voir qu'ils rasant leur public : « Assez, laisse ces messieurs tranquilles, tu les fatigues ! »

Puis il y a ceux qui lisent d'interminables rapports, où ils se répètent inlassablement : « Tu leur raconteras tout ça un autre jour, allons-nous-en ! »

Enfin, il y a ceux qui multiplient les entretiens, les conférences, les colloques, au bureau, dans la rue, dans les congrès, qui font des discours au peuple, en toute occasion, qui se perdent en longues dissertations, dans les milieux internationaux, en palabres dans un cercle de partisans locaux, en allocations de bienvenue ou de remerciements et qui ne sont pas fichus de conclure : « Oui, on a compris, ça suffit ! Rentrons, rentrons vite ! Embrasse la dame, dis au revoir à toute l'assistance et dépêchons-nous d'aller nous coucher ! »

Domage qu'on ne puisse pas traiter en enfants les hommes, grands et petits, qui se comportent comme tels ! A M. A. M.

**ÉLECTIONS FÉDÉRALES**

## La situation électorale

On attend peu ou point de changements lors des prochaines élections fédérales du 27 octobre. A Fribourg, pourtant, où il s'agira de savoir qui subira la perte

d'un siège à la suite du recensement fédéral de 1960 et la nouvelle organisation du Conseil national établissant le nombre des députés à 200, des remous sérieux sont attendus. Radicaux et socialistes ne craignent rien, leur siège respectif ayant été facilement acquis en 1959. Agrariens et conservateurs sont moins sûrs de l'issue de cette élection. En effet, ces deux partis perdent régulièrement des voix. L'appareillement des listes oppositionnelles met les conservateurs en danger, et l'on espère dans les rangs radicaux que ce parti fera les frais de l'opération. Le canton de Vaud verra l'affrontement des partis nationaux et de la gauche au sujet d'un des deux sièges au Conseil des Etats. Fidèles à la consigne du parti socialiste suisse de conquérir coûte que coûte des sièges au Conseil des Etats, la gauche vaudoise a porté son choix sur M. Villard, conseiller d'Etat, qui semble pourtant avoir moins de chances auprès des électeurs que M. Graber, l'ancien syndic de Lausanne. Le parti a toutefois donné la préférence à M. Villard. Radicaux et libéraux ont serré les rangs en proposant MM. Despland, ancien, et Guisan, nouveau. Ces deux personnalités jouissent de l'estime générale en pays de Vaud et en Suisse, mais l'on s'attend néanmoins à une lutte extrêmement vive entre les partis nationaux et la gauche qui, numériquement, est toutefois plus faible. Reste à savoir quelle sera la décision des nombreux citoyens qui n'ont pas d'orientation politique précise.

Genève, en effet, disposera dorénavant de 10 sièges au parlement fédéral contre 8 dans la législature précédente. A qui reviendront les deux sièges supplémentaires ? Cette question, les partis nationaux entendent la résoudre à leur avantage en laissant, comme par le passé, trois sièges à la gauche. Un refus chrétien-social face à l'appareillement des listes (ce qui n'est pas une alliance, mais une simple opération d'arithmétique électorale) aurait donc pu avoir de lourdes conséquences sur le plan de l'élection du Conseil national et aurait causé un tort certain à ce parti.

Les communistes emulent leur chef de file, Vincent, alors que la même faveur a été refusée au deuxième conseiller national sortant de ce parti, Dafflon. L'extrême-gauche craindrait-elle de perdre un siège au profit des socialistes ? Cela correspondrait à la force actuelle des deux partis de gauche qui se veulent tous deux marxistes. Tant sur le plan du Conseil

libéral Antoine Pugin, le socialiste André Chavanne et le communiste

(Suite en page 2)



## DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

### M. Marcel Pommaz président de l'Harmonie meurt subitement à son pupitre lors d'un concert en Italie

Hier dimanche la bouleversante nouvelle se répandit à Martigny : M. Marcel Pommaz, président de l'Harmonie municipale, était mort subitement en jouant de sa clarinette lors d'un concert donné aux bords du lac d'Orta. Agé de 53 ans, M. Pommaz avait été employé de commerce aux anciens magasins Ducey, puis chef de rayon avant de reprendre l'exploitation du Café du Midi de sa sœur Germaine. Il avait été élu président de l'Harmonie en succession de M. Oscar Darbellay, photographe, qui avait lui-même repris les rênes présidentielles des mains de l'actuel président de la ville, M. Edouard Morand.

Pour exprimer la consternation ressentie par toute la population martigneraise à l'annonce de cette mort subite et pour rendre hommage à ce mélomane doublé d'un dirigeant infiniment dévoué, nous ne saurions mieux faire que de laisser parler un musicien de l'Harmonie qui se trouvait à Orta.

En publiant l'hommage que voici, « Le Confédéré » tient à dire à Mme Pommaz à toute la famille si durement frappée par ce coup du sort ses sentiments de vive compassion.

#### J'AVAIS UN CAMARADE...

... et le meilleur d'ici-bas, se dit maintenant chaque membre de l'Harmonie municipale, et aussi chacun de ceux qui ont bien connu le si sympathique tenancier du Café du Midi, notre ami à tous, M. Marcel Pommaz.

Par une radieuse journée, il conduisait notre Harmonie municipale vers les sites

enchanteurs du lac d'Orta, pour y admirer la patrie d'origine de M. François Moréa, le tenancier bien connu de l'hôtel Kluser à Martigny. La journée du samedi s'était montrée si belle, le ciel si pur, le Simphon si beau à voir et si chaleureux avait été l'accueil au village de Pellenasco, que le décès survenu si brutalement du président Pommaz avait semblé si impensable qu'on se refusait presque à l'admettre.

Il avait bravement succombé à la tâche, terrassé par une crise cardiaque, en plein concert. De suite appelé, le médecin ne put que constater le décès.

L'Office funèbre célébré dimanche matin en l'église de Pellenasco fut des plus émouvants. L'Harmonie au complet écoutait avec émotion l'Office des morts suivi de la messe de Requiem. Par sympathie pour le défunt et pour l'Harmonie, un grand concours de population y assistait en répondant aux chœurs. Et par un sentiment de délicatesse, le catafalque devant le chœur était drapé de la Croix suisse.

En Marcel Pommaz, chaque membre de l'Harmonie perd non seulement un président actif et dévoué, mais aussi un ami sincère, toujours prêt à rendre service, affable avec chacun, un vrai camarade au service de la musique et de la collégialité, expert en l'art d'arranger et les choses et les gens.

Un tel ami sera toujours dans notre souvenir et dans nos cœurs. A sa veuve explorée et à toute sa famille, nous exprimons nos sentiments les plus émus et les plus sincères. Un musicien.

## Brillante réouverture à la Petite Galerie

Mme Spagnoli, la sympathique directrice de la petite galerie de Martigny nous a réservé une double surprise samedi, lors de l'ouverture de la saison picturale 63-64.

Mme Spagnoli a choisi pour cette première de la saison, d'accrocher dans sa galerie des œuvres du peintre Alex Hautier.

Alors que je m'attendais, comme tout un chacun, à me trouver en face d'un artiste, qu'elle n'a pas été ma surprise et pourquoi ne pas l'avouer, mon plaisir de me trouver face à une femme charmante, exquise et de surcroît mère de famille.

Avec simplicité nous avons bavardé.

Au cours de cette brève, trop brève conversation, j'ai découvert qu'on pouvait être mère de famille, avec tous les soucis que cela comporte et en même temps poète.

Alex Hautier est une poétesse de la couleur.

Elle l'est tellement, que bien qu'étant Grecque d'origine elle a su, dans quelques-unes de ses toiles, nous rendre le Valais et Sion, sous un angle qui, bien qu'inaccoutumé, n'en est pas moins magnifique.

Alex Hautier aime la couleur. Spécialement les bleus et les jaunes qu'elle sem-

ble employer avec un plaisir rare.

Certes, l'artiste ne renie pas son pays et certaines de ses toiles nous restituent toute la chaleur, toute la couleur de cette Grèce qui semble, par moments, se refléter dans les yeux d'Alex Hautier.

Cette exposition est en même temps surprenante.

Je prends par exemple le cas de la toile « Valère et Tourbillon ». Cette œuvre dégage une virilité qui nous fait attendre un artiste et non pas une artiste. Peut-être le tempérament viril a-t-il dicté le choix de ce nom de guerre masculin. Peu importe. L'amatour qui prendra la peine de se rendre à la petite galerie, à Martigny, y trouvera un monde enchanté de couleurs et de formes.

Alex Hautier a droit à toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux, alors que nous remercions Mme Spagnoli d'avoir si bien ouvert cette nouvelle saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Les amateurs seront les derniers à s'en plaindre. P. A.

#### SAXON

### Soirée-choucroute annuelle du parti radical

La traditionnelle et si sympathique soirée choucroute annuelle du parti radical de Saxon est fixée au samedi 19 octobre dès 20 heures, au Casino. Cette soirée coïncide avec la réunion du parti prévue dans le cadre de la campagne électorale pour les élections fédérales du 27 octobre. Prière de s'inscrire jusqu'à jeudi soir 17 octobre aux établissements suivants : Café des Alpes, Casino, Café Gaillard. Prix Fr. 4.— par personne.

La fanfare « La Concordia » sera fidèle à ce rendez-vous annuel et animera la soirée.

#### DISTRICT DE SION

SION

### M. Auguste Schmid à l'honneur

L'assemblée des délégués de la société fédérale de gymnastique, réunie à Lausanne, a notamment procédé à l'élection de membres d'honneur pour services signalés rendus à la cause de la gymnastique. M. Auguste Schmid, imprimeur à Sion, est l'une de ces personnalités qui furent acclamées membres d'honneur de la SFG.

Toutes nos félicitations M. Schmid, et nos meilleurs vœux.

## DISTRICT DE MONTHÉY

### Champéry accueille les amis de l'Histoire valaisanne

Dimanche 13 octobre, une centaine d'amis de l'histoire valaisanne groupés sous la houlette de M. le chanoine Dupont-Lachenal, se sont rencontrés à Champéry la jolie station sise au fond de la vallée d'Illicz aux pieds des étincelantes Dents du Midi.

La journée était particulièrement belle et c'est dans une symphonie éblouissante de couleurs que nous avons fait la route vers Champéry.

A notre arrivée, une juvénile fanfare lausannoise joue les morceaux les plus entraînants de son répertoire devant un nombreux public. Les historiens valaisans se réunissent d'abord au bar de l'hôtel de Champéry, de notre ami Marco Défago, et c'est un généreux apéritif offert par la Municipalité représentée par son président M. Fernand Berra.

Après un déjeuner excellemment servi dans le même établissement les participants eurent l'occasion d'entendre les souhaits du dévoué président, M. le chanoine Dupont-Lachenal, de l'abbaye de Saint-Maurice, qui remplit ses fonctions avec courtoisie et compétence depuis de nombreuses années.

Il rappelle que c'est la première fois que Champéry accueille, dans ses murs, la cohorte des membres de la Société d'Histoire du Valais romand. Il profite de l'occasion qui lui est donnée de saluer un certain nombre de personnalités présentes comme MM. Aloys Morand, vice-président du Tribunal cantonal, Eugène Moret, vice-président de Martigny-Combe, Me Victor Dupuis, juge de commune de Martigny, MM. les chanoines Melly, curé de Champéry, Dénériaz, recteur de Choëx, le Dr Gloor, ancien conseiller national, Alphonse Perrin, ancien directeur des CFF, un fervent ami de l'histoire valaisanne et auteur de nombreuses publications sur notre canton, Lucien Lathion, ancien président du Grand Conseil, Louis Borgeaud, président du « Vieux-Monthey », l'écrivain Alphonse Mex, le professeur Robert Marelay, originaire de la localité, et d'autres encore.

M. le président retrace quelques phases de l'histoire de Champéry en citant notamment des coupures de presse fort anciennes recueillies dans un album et notamment un excellent article de feu Henry Bordeaux de l'Académie française.

Parmi les nouvelles tâches de la SHVR citons la célébration du 50e anniversaire en 1965 et sa participation à la publica-

tion de l'ouvrage commémoratif qui sera édité à l'occasion du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération.

Les deux communications, annoncées au programme, prévoyaient une causerie de M. le Dr André Donnet, directeur de la Bibliothèque des archives cantonales : « Sur les routes d'Espagne, de France et d'Allemagne avec un Valaisan au service de l'étranger ou la vie du capitaine Louis Robatel (1788-1877) d'après ses Mémoires » ainsi qu'une causerie de M. Pierre Devanthey, professeur à l'Ecole Normale : « A travers les manuscrits de l'abbé Clément, vicaire du Val d'Illicz » (1736-1810).

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée de ces deux communications très fouillées et fort intéressantes, car les membres de la SHVR auront l'occasion de lire ces études dans une prochaine publication des « Annales valaisannes ».

M. Dupont-Lachenal a également rappelé la mémoire de trois membres décédés au cours des derniers mois : MM. Fritz Jegerlehner de Sierre, le Dr Henry Vuilloud de Diully-Sion et le Dr Choquard de Monthey. L'assemblée se leva pour honorer leur mémoire.

En conclusion, cette réunion a démontré la vitalité de la SHVR. Il semble cependant que les communications devraient être faites le matin, avant le déjeuner, parce qu'alors l'attention est plus éveillée. L'après-midi pourrait être consacrée plus facilement à la visite proprement dite de la localité, qui accueille les amis de l'histoire.

En quittant la ravissante station champérolaine, les participants eurent le privilège d'assister aux derniers feux d'un soleil sur les dents du Midi, tandis que mon ami Luc répétait les vers de Virgile : « ... Majoresque cadunt de altis montibus umbræ ». Et les ombres descendent toujours plus grandes de la montagne...

La nuit enveloppe la vallée et à la descente nous voyons les lumières étincelantes des installations des Raffineries du Rhône.

Les participants garderont un lumineux souvenir des belles heures passées à Champéry. Il faudrait cependant que la jeunesse — plutôt rare dans ces réunions — vienne grossir les rangs de la SHVR pour assurer la relève car si, contrairement à certaines affirmations, on ne peut pas regarder à la fois le passé et l'avenir, il ne faut pas oublier les faits et les leçons de l'histoire... Jean de Ravoire.

## DISTRICT D'HÉRENS

HÉRENS

### Mort subite de M. Emile Bourdin ancien président d'Hérémece

Le Groupement des communes de montagne tenait hier dimanche son assemblée des délégués à Sembrancher. C'est à la maison communale que se déroulaient celle-ci, sous la présidence de M. Joseph Moulin, ancien conseiller aux Etats. M. Emile Bourdin, président du comité directeur, avait dit son rapport présidentiel et était en train de présenter ses conclusions lorsqu'un milieu d'un mot, il s'écroula, terrassé par une crise cardiaque. Le Dr Luder, de Sembrancher, fut aussitôt appelé mais ne put que constater le décès.

M. Emile Bourdin était âgé de 64 ans. Instituteur, il avait enseigné de nombreuses années dans sa commune dont il devint le président pendant de longues années. M. Bourdin fut également député au Grand Conseil. En 1942, il fut élu président de la Haute Assemblée.

M. Bourdin était profondément attaché au sort des populations montagnardes. Enfant de la montagne, connaissant parfaitement tous les soucis de l'existence accablant un secteur économique ne pouvant subsister qu'au prix d'une aide constante, M. Bourdin ne manquait aucune occasion, dans l'exercice de ses mandats politiques, de proposer des solutions à cette situation. C'est dans cette tâche même qui lui tenait tant à cœur, au sein de ce groupement des communes de montagne dont il ne manquait aucune réunion que la mort l'a surpris.

Nous nous inclinons sur la tombe de cet adversaire politique toujours courtois et prêt à collaborer avec toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, et nous prions Mme Bourdin, ses enfants, toute la famille en peine, de croire à l'expression de notre vive sympathie.

## DISTRICT DE SAINT-MAURICE

### Un merveilleux récital de piano

Vendredi soir dans la magnifique salle du Collège de Saint-Maurice, le pianiste Ervin LASZLO, d'origine hongroise, a donné un grand récital de piano qui a obtenu un succès indescriptible.

Il ne nous appartient pas de faire une critique analytique des morceaux interprétés, car ces considérations sont, la plupart du temps, d'une extrême vanité, à moins qu'elle ne soient dues à de grands connaisseurs et de spécialistes interprétant, eux-mêmes, des œuvres

musicales. Sinon la critique est superficielle et il n'en reste que du vent. C'est la raison pour laquelle nous nous bornerons à rendre hommage aux Jeunesses Musicales de Saint-Maurice pour leur heureuse initiative.

Une salle comble, mais en grande majorité juvénile (des moins de 20 ans) a applaudi avec enthousiasme, l'interprétation du grand pianiste qui a d'abord joué les Sonates op. 49, no. 1 et 2, et la Sonate op. 57 « Appassionata » de Beethoven.

Il semble qu'il se soit plus particulièrement distingué dans l'interprétation des œuvres de Liszt, à savoir « Trois études de Concert » ainsi que les rhapsodies hongroises nos 6, 9 et 12. Il est remarquable de pouvoir réunir les mélomanes du Bas-Valais, soit des régions de Martigny, Saint-Maurice, Monthey voire de Bex et Aigle, dans la vaste salle du Collège de Saint-Maurice. Il semble que, de cette façon, les concerts ont le maximum de chances de réussite et les artistes ne risquent plus de jouer devant des chaises et un auditoire clairsemé. L'antique Agaune pourrait devenir le centre musical et théâtral pour le Bas-Valais et permettrait de concentrer le plus grand nombre de spectateurs, donnant ainsi la possibilité d'avoir des spectacles de grande classe. D'ailleurs le programme de demain s'avère intéressant puisque l'on a prévu la représentation du célèbre drame de Victor Hugo (ce sacré Victor comme disait notre ancien professeur de rhétorique) intitulé : Hernani, par une troupe parisienne. Evidemment tout ce qui vient de Paris n'est pas nécessairement du 14 carats, certes, mais il semble que les augures son favorables. Ne serait-il pas au surplus logique d'inviter la presse à ces diverses manifestations artistiques ?

Ce qui n'empêche pas d'adresser nos vives félicitations pour les belles heures passées en Agaune vendredi dernier.

Jean de Ravoire.

## HAUT-VALAIS

### Un ennui mécanique seul responsable de l'accident de Saas-Fee

Tout le monde a appris le tragique accident survenu samedi à Saas Fee sur la ligne du téléphérique Saas Fee-Plattgen et qui a coûté la vie à M. Albert Imseng.

Selon un entretien que nous avons eu avec M. Hubert Bumann, président de Saas Fee, l'accident s'est produit de la manière suivante :

Le téléphérique n'était plus en service depuis le 1er octobre 1963.

Actuellement, on procède à des contrôles des installations.

C'est au cours d'un de ces contrôles qu'une cabine, dans laquelle se trouvait M. Erich Imseng, se détacha parce que, fort probablement, plus retenue par le dispositif de sécurité.

La cabine, ainsi libérée, recula et vint violemment heurter une autre cabine.

Au cours de ce choc, M. Imseng fut assez sérieusement blessé.

Une plaine, sorte de cabine servant au transport des marchandises fut alors expédiée sur place afin de secourir le blessé.

A un moment donné, en plein sauvetage, les trois hommes qui s'étaient rendus sur place, durent sauter dans le vide, on ne sait trop pourquoi.

A ce moment-là, ils se trouvaient à environ 10 mètres du sol.

M. Hugo Zurbriggen réussit à s'agripper à un poteau. M. Albert Imseng fut tué sur le coup et M. Hans Bumann sérieusement blessé.

Ce dernier, ainsi que son homonyme qui avait été blessé dans la cabine, ont été transportés à l'hôpital de Viège, où ce matin leur état, tout en étant sérieux, s'était nettement amélioré.

Ainsi, il n'y a pas eu de rupture de câble et aucune cabine n'est tombée dans le vide. Fort heureusement.

Actuellement, des experts fédéraux sont sur place afin de déterminer les causes de cet accident.

Dès que ces causes seront connues, le contrôle de toutes les installations se poursuivra ceci afin que Saas Fee puisse offrir à ses hôtes toute la sécurité désirable, chaque que les dirigeants de cette situation se sont toujours efforcés de réaliser. P. A.

### La situation électorale

(Suite de la 1re page)

des Etats que sur celui du Conseil national, des joutes électorales captivantes se déroulent actuellement.

Les radicaux entendent défendre leur trois sièges. Ils ont établi une liste de candidats fort bien conçue groupant le conseiller national sortant François Revaclier ; Henri Schmitt, président de la fraction radicale au Grand Conseil, et ancien président des Jeunesses radicales suisses ; Fernand Corbat, rédacteur en chef du « Genevois » et chef du service de presse radical romand ; Maurice Eichenberger, directeur d'un grand garage, aux idées sociales fort avancées ; Marcel Giudici, directeur d'assurances sociales et Fred Schneider, président des syndicats autonomes. Il s'agit donc d'une liste largement populaire et progressiste. Pour le Conseil des Etats, M. Alfred Borel, conseiller national, apporte un appui particulièrement valable et éminent à la cause radicale.

Migraines:

**Mélabon**

le médicament réputé  
sous forme de cachets



ogni Stella Filtra  
offre questo aroma  
Maryland  
nello stesso tempo dolce  
e tipico



Una Stella Filtra? Sì, con piacere!  
È la sigaretta che preferisco, perchè ogni Stella Filtra è nello stesso tempo dolce e tipica  
e offre in più questo puro aroma Maryland che apprezzo molto.

armoniosamente  
filtrata  
per soddisfarvi

20 sigarette Fr. 1.-



## Le Confédéré vous renseigne

### Radio-Sottens Mardi 15 octobre

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 11 00 Compositeurs suisses. 12 00 Midi à quatorze heures - 12 15 Mémoires d'un vieux phono - 12 45 Informa-

tions - 12 55 Les aventures du Baron de Crac - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Disques pour demain - 13 40 Le disque de concert - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Chili: Programme de folklore - 16 40 Finlande: Le pianiste Kim Börg, interprète: Chansons (Jean Si-

belius) et Chansons populaires finlandaises, arrangées par Kim Börg - 17 00 Réalités - 17 20 Musique chorale de Robert Schumann - 17 35 Cinémagazine. 18 00 Bonjour les jeunes - 18 30 Le miroir dans la vie - 19 00 La Suisse au miroir - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 40 Cocktail européen de chansons - 20 00 Berlin: Concert inaugural de la nouvelle salle de Berlin-Ouest (Berliner Festwochen). 21 15 Les jardins du roi, pièce de Jacques Tournier - 22 30 Informations. 22 35 Le courrier du cœur - 22 45 Les chemins de la vie - 23 15 La Réunion:

L'île des poètes - 23 30 Hymne national.

### Télévision

#### Mercredi

17 00 Le cinq à six des jeunes - 20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 30 La médecine aéronautique - 21 20 Domaine public: L'Everest dix ans après - 21 55 Dernières informations - 22 00 Téléjournal et Carrefour.

### Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny  
Lundi 14: LES CROULANTS SE PORTENT BIEN, avec Fernand Gra-

vey, Nadia Gray, Pierre Dux et Sophie Daumier. - Mardi 15: RELACHE. Salle réservée à une conférence Migros. Dès mercredi 16: BARABBAS, avec A. Quinn, Silvana Mangano, Vittorio Gassman et Jack Palance.

### CORSO - Martigny

Lundi 14 et mardi 15 - Un exploit héroïque des « marines »: TARAUA, TÊTE DE PONT, avec Kerwin Mathews et Julie Adams. - Dès mercredi 16 - Le meilleur agent du F.B.I. aux prises avec le gang de la drogue, avec Eddie Constantine.

2

Suzanne  
Claude

## Celui qu'elle épousa

ROMAN

— Merci, fit-elle précipitamment. J'aimerais seulement me laver les mains.

— Alors, venez, il y a une fontaine, là, toute proche, dans l'entrée...

Tout en suivant Fantine qui trottnait devant elle, Diane se moquait doucement d'elle-même. Cette arrivée était bien différente de ce qu'elle avait imaginé. La maison était accueillante, avec son large vestibule dallé, ses coffres de bois sombre, ses fauteuils aux pieds contournés et surtout la curieuse fontaine de faïence ancienne au robinet de cuivre étincelant. Comme tout cela était charmant, désuet, intime aussi. La serviette fleurait bon la lavande. La jeune femme pensa tout à coup qu'elle eût aimé s'installer là pour y couler des jours paisibles. Mais son destin était ailleurs, fixé, maintenant, et sans doute, très différent de cette calme existence bourgeoise.

Dans la haute glace posée sur le mur, Diane surprit le regard dont la vieille femme, arrêtée à quelques pas d'elle, la considérait. Il était plein d'une admiration presque amicale. De toute évidence, elle plaisait à Fantine. Sans bien comprendre pourquoi, elle en fut heureuse et lui sourit. Alors, la servante s'approcha, lui prit la main et, la serrant très fort, murmura tout bas:

— Vous serez heureuse, madame !... Vous verrez... Il faut le connaître, mais « il » est très bon...

De qui parlait-elle? Diane, stupéfaite, se demandait maintenant si la petite vieille n'avait pas la tête un peu dérangée. Mais, déjà, celle-ci s'éloignait, disparaissait derrière une

porte. Se retournant, la jeune femme vit Dorgenne qui l'attendait. Pensive, elle revint vers lui d'un pas rapide.

S'effaçant pour la laisser passer, il la fit pénétrer dans une pièce de moyenne grandeur, meublée à l'ancienne de fauteuils, de commodes et de canapés d'époque aux soieries douces, aux bois satinés, aux ferrures ouvragées. Dans une vaste cheminée de marbre blanc, un grand feu brûlait avec de belles flammes allongées, pétillantes. Devant le foyer une table servie attendait.

— Venez souper, ensuite vous pourrez aller vous reposer...

Elle eut envie de répondre qu'elle n'avait pas faim... qu'elle préférerait se retirer tout de suite, n'osa pas et finit par se retrouver assise en face de Philippe, avec, dans son assiette, l'aile de poulet en gelée qu'il venait de lui servir.

A présent qu'elle était de nouveau seule avec lui, un trouble bizarre s'emparait de Diane. Elle éprouvait la même sensation que précédemment. Tout cela semblait faire partie d'un songe. Même le silence qui les entourait avait quelque chose de fantastique. Peut-être le jeune homme eut-il conscience de ce qu'elle ressentait, car il se mit tout à coup à parler.

— Demain, je vous ferai visiter « La Roncière »... J'ai l'impression que vous l'aimerez.

Elle l'interrompit brusquement. Une pensée la préoccupait:

— Cette maison appartient à Roland, n'est-ce pas?

Le regard de Philippe s'assombrit. Il parut hésiter, puis il déclara d'une voix brève, un peu sourde:

— Non! Elle est à moi...

— Ah !...

Il ne lui laissa pas le temps de s'étonner davantage. Déjà il poursuivait avec une véhémence soudaine:

— Elle me fut attribuée à la mort de mon grand-père qui était aussi celui de Roland.

Pour des raisons que vous connaîtrez plus tard, il avait voulu qu'il en fût ainsi...

Diane, étonnée, le regardait. Pourquoi prenait-il tout à coup ce ton tranchant? Elle demanda, très douce:

— Je voudrais que vous me parliez de Roland, je sais si peu de choses le concernant...

Aussitôt, elle le vit pâlir. Ses yeux prirent un éclat insoutenable.

— Roland! fit-il d'une voix rauque, comme étranglée par une fureur secrète, inattendue, que vous importe Roland?...

— Comment ce qu'il m'importe! Mais il est mon mari, l'auriez-vous donc oublié?...

D'un geste vif, elle se mit debout et vint s'appuyer contre le marbre de la cheminée. La lueur des flammes courait sur sa peau mate, donnait à son visage de brusques reflets d'ambre clair. Sans répondre, un bref instant, il la regarda, s'emplit les yeux de sa forme élancée que surmontait un visage étroit aux larges prunelles sombres, à la bouche fraîche et pure comme celle d'un enfant. Quelque chose s'exalta en lui, le fit se lever à son tour, s'approcher d'elle.

— Non... Diane! Vous vous trompez, il n'est pas votre mari...

Elle eut un tel haut-le-corps que sa chaise, brusquement heurtée, rebomba en arrière, tandis qu'elle-même reculait épouvantée.

— Que voulez-vous dire? C'est pourtant bien lui que j'ai épousé, ce matin, par procuration?

Une angoisse sans nom s'emparait d'elle. Il lui fallait faire appel à toute sa volonté pour essayer de dominer le tremblement de sa voix.

— Non! redit-il. C'est moi...

— Vous perdez la raison, je pense. Les papiers d'état-civil envoyés pour ce mariage n'étaient donc pas ceux de Roland?

Elle ne pouvait pâlir davantage. Ses traits contractés devenaient de marbre. Il eut pitié de cette anxiété, de cette peur qui la re-tranchait si violemment de lui.

— Ce sont les miens qui ont été utilisés... Pour des raisons que vous saurez un jour, il n'était plus possible que vous fussiez la femme de Roland... Depuis hier matin, vous êtes la mienne!

Le lustre s'éroulant brusquement à ses pieds n'eût pas davantage stupéfié Diane. Elle semblait changée en statue. Dorgenne fit un pas dans sa direction. Aussitôt, retrouvant toute son énergie, elle tendit les bras en avant dans un geste qui repoussait...

— Ne m'approchez pas... je vous défends de me toucher. Vous êtes un misérable... je vous considère comme le plus vil, le plus abject des imposteurs.

— Diane! Je vous en supplie... laissez-moi vous expliquer!

— Il n'y a rien à expliquer... Je refuse de vous entendre. Il m'est impossible désormais d'avoir confiance en vous... Notre mariage est entaché de nullité... Je demanderai son annulation... Il faudra bien que l'on me rende ma liberté...

A son tour, il se fit très doux pour observer:

— Et qu'advient-il alors de François?

Elle resta quelques secondes silencieuse, frappée, visiblement, par l'argument, puis elle redressa la tête:

— Une fois libre... je... j'irai trouver Roland... Oui... oui... j'irai... et je l'épouserai, lâ-bas!

Elle le regardait avec défi. Après tout, Roland avait aussi son mot à dire dans cette félonie, lui, le spolié.

Quelque chose d'indéfinissable traversa les yeux de Philippe. Leur nuance étrange — un vert foncé mélangé d'or — s'assombrit. Deux grands plis se creusèrent autour de sa bouche. Il dit, très bas, avec la même douceur prudente:

— Roland est mort, Diane!

— Qu'est-ce que vous dites?



# CHRONIQUE SPORTIVE

QUO VADIS??

## Martigny - Forward 0-2

(Mi-temps 0-2)

Stade municipal de Martigny - Temps splendide - Terrain bon - Spectateurs 700 environ. - Arbitre: M. Luthi, de Gerlafingen (moyen).

Notes: A la 37e minute, Piota remplace Pradegan, blessé. A la 42e minute, Châtelain remplace Pellegrino, également blessé.

Equipes en présence - Forward: Schäppi; Gehring II, Rotacher; Pellegrino, Degaudenzi, Roulet; Mathis, Francioli, Tremollet, Schlitter Luciano. Martigny: Constantin; Grand R., Ruchet, Dupont; Pittet, Pradegan; Moret, Grand M., Celaya, Pellaud, Zanotti. Buts: Francioli (6e), Schittler (43e).

INQUIETANT!!

Vraiment, il y a belle lurette que nous ne vimes Martigny jouer aussi mal. Pourtant, hier l'occasion était belle pour améliorer le bagage points. Hélas, on vit avec mélancolie une équipe, sans âme, errer çà et là à la recherche d'un jeu qui n'existait pas. Forward de Morges n'est pas, et de loin s'en faut, un foudre de guerre. Plusieurs joueurs sont plus ou moins aguerris, mais eux voulaient leur victoire avec toutes leurs forces, et cette victoire est arrivée d'une façon bien méritée; même si le score n'est que de 2 à 0 en faveur de Forward, ceci est dû en grande partie à la maladresse des avants morgiens et à la bravoure de Constantin, un des meilleurs.

Alors, comment expliquer cette soudaine cohérence? Mystère. Car il n'y a pas si longtemps - et le public en est témoin - cette même équipe faisait feu des quatre fers face à Versoix.

Fully—Saillon 3-4  
Saxon—Chamoson 0-4  
St. Maurice—Leytron 2-0

COUPE DES JUNIORS B ET C

de l'AVFA - 3me tour principal

Série C

Monthey II—Martigny II 1-2  
Sion—Sion II 7-2  
Martigny—Sierre 4-2

Vétérans

Visp—St. Maurice 3-1  
Châteauneuf—Monthey 0-3  
Chippis—Martigny (renv.)

Viège -Berne 3-6

En match amical d'entraînement, les Viégeois se sont inclinés par le score final de 3-6 face à Berne. Trop de pénalisations furent écoupées par Viège qui encaissa trois buts alors que l'équipe était incomplète. Le gardien bernois Kiener afficha une excellente forme.

Granges - Sion 3-2

On espérait un match nul qui eût été mérité. C'est par une nouvelle défaite. Ainsi va le sport! Le résultat serré parle pourtant en faveur des Sédunois car Granges affiche cette saison des prétentions justifiées. L'équipe est solide et bien soudée. A Sion, il manque toujours un réalisateur en attaque. L'équipe joue bien au milieu du terrain mais devant le but adverse, on ne sent jamais la décision, l'improvisation ou la force de pénétration capable de bousculer un résultat.

### ATHLÉTISME

O. Leupi gagne le 6e Tour de Sion

C'est le Zurichois O. Leupi qui s'est imposé en réalisant le meilleur temps lors du Tour de Sion disputé hier dimanche.

En catégorie licenciés, Leupi est donc vainqueur devant son compatriote Hess alors que R. Hüscher, de la SFG Sion enlève une très belle 3e place.

Chez les débutants, victoire fribourgeoise par I. Duft devant Roh, de Dailon-Conthey et Richard de Daviaz.

Chez les vétérans, le Genevois Cattin s'est imposé devant Coquoz de Saint-Maurice.

La course des juniors a été dominée par J.-Cl. Mayoraz d'Héremence devant Wyssen d'Agarn.

Le Sédunois Locher est vainqueur en catégorie écoliers 1 et un autre Sédunois J.-J. Jost a remporté la course des écoliers 2.

Pourtant, en y regardant de près, hier en début de match on vit, sous le coup de boutoir des Valdois, une équipe affolée. A notre avis, le défaut majeur il fallait le rechercher dans le marquage. En effet, en appliquant un système comme le double WM et en marquant l'homme côte à côte, il ne faut pas se tenir à quelques mètres. Combien de fois ne vimes-nous pas Dupont, qui doit marquer l'aillier, quitter celui-ci pour monter sur l'inter qui, lui, était seul; mais l'homme qui devait marquer cet inter était où? A ce tarif, le pauvre Dupont perdait la face et son souffle en volant bien faire. C'est un exemple parmi tant d'autres.

D'autre part, il manque cette envie de gagner, cette foi qui renverse tout. Non, certains acceptent leur sort, résignés, amorphes, et cela est triste. Une chose est certaine, une sérieuse reprise en mains s'impose. On peut faire mieux et on DOIT faire mieux. Laissons pour cela le soin à Bernard Contat, vraiment triste hier. Il faudra du courage, et que chacun y mette du sien!

Deux mots pour terminer à l'égard de l'équipe valdoise. Leur succès est mérité. Cette équipe, comme nous l'avons laissé entendre ici-même vendredi, est venue à Martigny animée du moral du vainqueur. Cette victoire n'est pas due au hasard, mais à un travail intelligent de tout le monde. Très bien dirigés en défense par Rotacher (ex-Sion), audacieuse et opportune en attaque par Francioli et surtout Schittler, cette équipe, nous en sommes certains, n'en restera pas là et fera encore parler d'elle.

### Fondation

« Pour la Vieillesse »



Le mot « survie » ne doit pas être pris dans le sens d'une prolongation anormale de l'âge de l'homme. Cette prolongation est conforme à la nature et nous devons tout faire pour l'embellir.

### Arboriculture

La nécessité d'une transformation profonde de nos vergers est évidente et urgente. Cette transformation est nécessaire tant en ce qui concerne les variétés que la structure même de notre arboriculture.

Sous la forme extensive qu'on lui a donnée en son temps, la culture de nos vergers ne répond plus aux exigences actuelles et futures. De même, certaines variétés, en faveur autrefois, n'ont plus cours. Une adaptation est indispensable.

Notre verger de « Canadas » est celui dont la diminution est la plus urgente, vu les conditions d'écoulement de ses produits et l'anachronisme de sa structure.

D'autres variétés, cultivées d'une manière rationnelle, donneraient certainement de meilleurs résultats. Des cultures

marachères peuvent aussi occuper avantageusement de bonnes terres.

Conscientes du fait qu'une telle adaptation impose aux cultivateurs d'importants sacrifices, les autorités sont disposées à y apporter une contribution substantielle, signalée par un communiqué de presse de la Station d'arboriculture. Nous nous faisons un devoir d'inviter les intéressés à y donner très largement suite pour aboutir à une adaptation rapide et efficace de notre arboriculture.

Le chef du Dpt de l'Intérieur: M. Lampert

### Provins à l'ANUGA

L'ANUGA, qui est la plus grande foire-exposition de denrées alimentaires en Europe et qui se tient tous les 2 ans à Cologne, groupait cette année 2300 exposants représentant plus de 50 pays.

Cette exposition 1963 vient de fermer ses portes. La Suisse y participait pour la sixième fois.

Notre stand national érigé sous l'enseigne « Spécialités suisses » groupait 17 organisations et maisons indépendantes. L'Union suisse du commerce du fromage à Berne et la Maison Provins de Sion formaient le noyau du Pavillon suisse. Provins, qui participait pour la première fois à cette grande foire, présentait une gamme de vins qui obtint un grand succès auprès des dégustateurs allemands.

Le journal vinicole allemand « Das Weinblatt » dans un article intitulé « Impression sur l'ANUGA » — et dans lequel les vins allemands sont presque l'unique objet de discussions — fait l'éloge des vins Provins en ces termes:

« Une mention spéciale à Provins de Sion qui représentait la branche vinicole suisse et qui offrait ses vins valaisans. Il s'agissait là de vins racés, ayant beaucoup de caractère et de corps ».

Pour ses vins de haute qualité, Provins se vit attribuer « La Feuille de vigne en or » honneur qui était décerné uniquement, dans le cadre de cette exposition, aux stands les plus soignés et présentant des vins irréprochables.

†

IN MEMORIAM

Madame

veuve Adrienne Lambiel

16 octobre 1962 - 16 octobre 1963

déjà une année que tu nous as quittés, chère maman. Ton souvenir demeure vivant.

Tes enfants et petits-enfants.

La messe anniversaire aura lieu le mardi 15 octobre, à 9 heures, à Saxon.

† IN MEMORIAM

En souvenir de notre cher époux, père, grand-père et beau-père

Alfred Savioz

14 octobre 1958 - 14 octobre 1963

Ton souvenir demeure dans nos cœurs.

P 65596 S

†

Madame Marcel POMMAZ-MORET, à Martigny; Madame et Monsieur Willy BRÜNNI-MANN-POMMAZ, à Vevey; Monsieur Michel POMMAZ, à Zurich; Madame Yvonne WIRTH-POMMAZ, à Lausanne; Mademoiselle Germaine POMMAZ, à Martigny; Monsieur et Madame Henri MORET-JOSSERON, à Gland; Monsieur et Madame REYNOLD-MORET, à Vincy sur Gilly; Monsieur et Madame Georges MORET, à Lausanne; Madame veuve Camille POMMAZ et famille, à Chamoson, Martigny et Sion; Madame Emilie JOSSERON et ses enfants, petits-enfants, à Genève et Martigny; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marcel POMMAZ

leur cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, beau-fils, cousin et parent, enlevé subitement à leur tendre affection, le 12 octobre 1963, à l'âge de 53 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 16 octobre 1963, à 10 heures 15.

Prière de ne pas faire de visite.

P. P. L.

†

Le Martigny-Natation a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Marcel POMMAZ

père de son dévoué membre actif Michel POMMAZ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 65597 S

†

L'Harmonie Municipale de Martigny a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Marcel POMMAZ

Président et membre dévoué

Elle gardera du regretté défunt un souvenir ému et reconnaissant.

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 16 octobre 1963, à 10 h. 15.

Priez pour lui.

P 65599 S

†

Les contemporains de la classe 1910 de Martigny ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur ancien Président et ami

Monsieur

Marcel POMMAZ

ils garderont de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

A la mémoire de ma chère épouse

Rosa Dély

née SARRASIN

15 octobre 1962 - 15 octobre 1963

Un an déjà que tu nous as quittés, mais dans nos cœurs ton doux souvenir restera gravé pour toujours. Au revoir chère épouse, maman, grand-maman et fille bien aimée.

La messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Gubernier mardi le 15 octobre, à 9 heures.

P 65592 S

Pensée

... D'où vient que l'homme le moins sage Croit toujours seul avoir la sagesse en partage? Boileau.

†

Le Groupement des Populations de montagne du Valais romand, a le pénible devoir d'annoncer le décès subit de

Monsieur Emile BOURDIN

son cher et dévoué Président du Comité

survenu au cours de l'Assemblée générale à Sembrancher.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La Fédération valaisanne des caisses maladies, a le regret de faire part à ses membres du décès de leur président

Monsieur Emile BOURDIN

et les prie d'assister à son ensevelissement, mercredi 16 courant, à 11 heures, à Héremence.

Le Comité.

P 14610 S



**Belles occasions**  
**VENTE DE MEUBLES**

**Meubles courants et modernes**

pour appartements, villas, chalets, pensions, hôtels, pour la campagne, pour chambres d'employés, etc., etc.

**Meubles de style et de luxe**

Mobiliers de salons - de salles à manger - de chambres à coucher, de halls, etc. - etc. - etc.

**Jos. Albini, Montreux**

AVENUE DES ALPES No 18  
Tél. (021) 61 22 02.

**Succursale à SION**  
Sommet du Grand Pont No 44

**LIQUIDATION TOTALE**

(pour cause de fin de bail)  
autorisée du 15 octobre au 31 décembre 1963

du

**MAGASIN DE MEUBLES MOULIN DES OCCASIONS**

**MARTIGNY-BOURG**

(Mme Raoul Chastonay, gérante)

- Meubles divers - Studios
- Armoires
- Tables
- Buffets de cuisine
- Tabourets
- Lits complets
- Couvertures en laine

**Gros rabais !**  
UNE VISITE S'IMPOSE

P 150 S

**Cinéma**

Lundi 14 - (16 ans révolus).  
Dernière séance du film irrésistible :

**LES CROULANTS SE PORTENT BIEN**

Mardi 15 : RELACHE - Mi-gros.



Lundi 14 et mardi 15 - (16 a. révolus) - Un audacieux film de guerre :

**TARAWA, TÊTE DE PONT**

avec Kerwin Mathews.

6 16 22

Entreprise de la place de Sion, cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

**mécanicien-forgeron**

pour son dépôt en plaine en vue de réparations et d'entretien du matériel de chantier.

Ecrire avec prétentions de salaire s/ch. P 14459 S à Publicitas Sion, ou Tél. (027) 2 27 51.

A vendre

**traverses de chemin de fer**

usagées, de 2 m. 40 de long, utilisables pour pieux, clôtures, etc.

Prix Fr. 3.- pièce, prises dans une gare du Martigny-Orsières.

S'adresser au chef du service de la voie à Boverrier, tél. 026 - 6 10 64. P 14505 S

Famille étrangère recherche

**une personne**

capable pour aider aux petits travaux de maison. Chambre indépendante. Très bons gages. Téléphoner (021) 28 65 82.

Je cherche

**JEUNE FILLE**

pour aider au ménage et Café. Bon gage et bon traitement.

H. Magnin, Café, Coin-sins (VD). P 99679 I

**CHERCHÉES:**

sommelière et débutantes, filles de maisons, fille de cuisine, etc.

S'adr. Placement, Aigle, tél. (025) 2 24 88. P 155 L

**A placer**

**pour la saison**

femme de chambre, fille de salle, femme de chambre, portier, garçon de maison.

S'adr. Placement, Aigle, tél. (025) 2 24 88. P 154 L

**Appartement**

à louer à Fully

**4 pièces avec confort**

Ecrire sous chiffre P14494 S à Publicitas Sion.

**FOURGON R 4**

300 kg. 1962. Prix intéressant. Reprise crédit RENAULT.

City-Occasions, av. Gare 1, Lausanne. Tél. 22 30 05 / 23 15 66. P 338 L

**VENDANGES**

**Caisses à vendange**

en matière plastique et en bois

**Fûts ovales en chêne**

**Cacolets bois et métal léger**

**Charbon et Mazout**

Icha compris - Franco gare  
Consigner sans tarder

**AGENCE AGRICOLE + FERNAND CARRON**

FULLY (026) 6 30 38

On cherche

**un bon manœuvre d'usine**

Salaire intéressant.

S'adresser à CERAM S. A., Martigny. - Tél. (026) 6 03 38. P 65593 S

**Métier de tradition, l'imprimerie profession d'avenir**

**IMPORTANT DE L'IMPRIMERIE**

Dans le monde entier, on n'a jamais autant imprimé qu'aujourd'hui. Journaux, revues, livres, prospectus, imprimés de tous genres pour le commerce, l'industrie, l'administration, sortent de presse à une cadence incroyable.

Le besoin d'imprimés est en Suisse aussi élevé que dans tous les autres pays. L'industrie graphique marche chez nous à plein rendement. Elle a donc besoin d'une nombreuse main-d'œuvre spécialisée compétente.

Rappelons que l'imprimerie typographique est la plus ancienne des industries graphiques, et que l'invention des caractères mobiles est attribuée à Jean Gensfleisch, dit Gutenberg, de Mayence.

**LES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE**

Deux opérations bien distinctes sont nécessaires pour fabriquer un imprimé : la composition, l'impression. La collaboration de professionnels sûrs de leur métier est donc nécessaire pour composer et imprimer.

Pour devenir professionnel de l'imprimerie, le jeune homme qui fut un écolier appliqué doit apprendre, durant quatre ans, le métier qu'il a choisi et pour lequel il a le plus d'aptitudes. Ces quatre années ne sont longues qu'en apparence. Et le temps paraît bien vite passé lorsque l'apprenti, son examen final réussi, est devenu ouvrier qualifié.

Art industriel vieux de cinq siècles, l'imprimerie typographique a toujours eu et aura toujours besoin de professionnels connaissant parfaitement leur métier et prenant plaisir à se cultiver.

Mais quel sont les différents métiers de l'imprimerie et en quoi consistent-ils ?

**LE COMPOSITEUR** typographe assemble les lettres une à une pour former des mots, puis des phrases. Geste qui se pratique depuis le temps de Gutenberg. Pourtant, le compositeur d'aujourd'hui ne compose plus à la main les textes des journaux, des revues et des livres. Il

s'occupe de la mise en pages de ces textes, de la composition des titres, des annonces, des tableaux et des multiples imprimés dont on a aujourd'hui si besoin. Trouver la forme ou architecture graphique, le caractère à employer, la grosseur des lignes d'après leur importance, tel est le travail intéressant et varié du compositeur. Travail réclamant du goût, de l'initiative, de l'habileté manuelle et une excellente connaissance de l'orthographe.

**LE CONDUCTEUR** typographe est en quelque sorte un imprimeur-mécanicien. Les machines petites ou grandes dont il doit s'occuper doivent imprimer rapidement et correctement textes et illustrations en noir et en couleurs. Mais il ne s'agit pas pour le conducteur de simplement surveiller la marche des machines. Il doit préparer l'impression par une mise en train, travail d'égalisation de la pression indispensable pour obtenir un tirage impeccable. Il est par conséquent exigé du conducteur typographe des connaissances mécaniques, le sens des couleurs, des facultés de concentration et d'observation, une habileté manuelle évidente.

**STÉRÉOTYPEUR-GALVANOPLASTE**

Les machines rotatives utilisées pour l'impression des journaux doivent tourner à grande vitesse. Préalablement composées en caractères mobiles, les pages des journaux sont calandrées pour obtenir des flans négatifs. Du plomb en fusion est coulé sur ces flans disposés en demi-cercles ; on obtient ainsi des clichés en relief prêts à être fixés sur les cylindres des rotatives. Le stéréotypeur est précisément chargé de ces opérations successives. Son travail consiste encore à couler et retoucher quantité d'autres clichés en plomb galvanisé et en matière plastique. Il lui est demandé une grande attention, de l'initiative, de la précision. L'apprentissage de stéréotypeur dure trois ans.

**LE COMPOSITEUR A LA MACHINE**

Le texte des journaux, revues et livres

n'étant plus composé à la main, des machines à composer se chargent de ce travail : la linotype et la monotype. Le compositeur à la machine ou opérateur est un spécialiste qui a fait un apprentissage complet de typographe, puis a été instruit spécialement au fonctionnement de la linotype, du clavier ou de la fondeuse monotype. Installé devant son clavier, le linotypiste « pianote » comme le fait la dactylo. Puis il met en marche le mécanisme qui fondera chaque ligne en un seul bloc. Le clavier monotype opère de la même façon pour composer ; mais les touches de son clavier font agir un poinçon perçant des trous dans une bobine de papier. Cette bobine est ensuite placée sur une machine fondant les lettres une à une. Le fondeur monotype doit préparer sa machine pour les différents caractères ; il en surveille le fonctionnement et vérifie sans cesse la qualité de la fonte. Les compositeurs à la machine doivent posséder parfaitement leur langue maternelle et connaître une seconde langue ; il leur est aussi demandé de bonnes notions de mécanique, de la dextérité, de la patience et une grande faculté de concentration.

**LE CORRECTEUR**

Les travaux composés par les typographes sont tous lus très soigneusement avant d'être imprimés. Cette lecture incombe au correcteur, lequel doit épurer les textes de toutes les fautes, coquilles, erreurs et autres défauts de composition. Le correcteur doit donc pouvoir se concentrer facilement et à volonté ; ses connaissances linguistiques et générales doivent être très étendues, ses prédispositions pour l'étude et la recherche intellectuelle bien marquées. Il lui est en outre nécessaire de posséder une seconde langue. Peut devenir correcteur le typographe qui aura suivi des cours par correspondance et passé un examen final. Ces cours sont organisés par des correcteurs professionnels ; ils durent plusieurs mois.

L'imprimerie a encore besoin de maquetistes et de calculateurs, métiers qui réclament des aptitudes et des connaissances précises : facultés créatrices, goût

sûr, crayon facile pour le maquetiste ; facilités pour le calcul et la comptabilité, précision et ordre pour le calculateur. Le futur maquetiste peut déjà développer son goût aux cours professionnels, durant son apprentissage ; des cours spéciaux sont organisés par les imprimeurs pour les futurs calculateurs.

Signalons encore que les ouvriers très qualifiés, habiles, organisateurs et ne craignant pas les responsabilités ont la possibilité de devenir protes, c'est-à-dire contremaîtres, ou chefs opérateurs ou chefs conducteurs. Ces fonctions ne peuvent naturellement être assumées qu'après des années de pratique.

Les différents métiers de l'imprimerie typographique présentent tous un grand intérêt et réclament de leurs servants une intelligence éveillée, des goûts d'artisan. L'apprentissage se fait dans les ateliers ; il est complété par des cours professionnels excellents donnés par des maîtres permanents. Les organisations patronales et ouvrières s'occupent activement et tout particulièrement de la formation des apprentis.

A l'intention des jeunes gens que ces métiers intéressent, des examens d'aptitudes sont organisés les lundis 28 octobre et 11 novembre 1963. S'inscrire au plus tôt auprès du directeur de l'Ecole romande de typographie (rue de Genève 55, Lausanne), qui donnera tous renseignements et recevra volontiers, sur demande, les candidats et leurs parents (25 95 15).

CONFECTION



TROUSSEAUX DE ST-GALL

• MATERNA •

AV. DE LA GARE

**Communication aux pêcheurs**

Les pêcheurs se réjouiront d'apprendre que le Service cantonale de la pêche a, ces jours derniers, immergé dans le Rhône entre Schnydrigen et Evionnaz, 15 000 truites mesure.

En outre, le repeuplement massif en truitelles continue dans ce fleuve selon un plan dûment établi.

Service cantonal de la pêche.

\*\*\*

**Statistiques de pêche**

Contrairement à ce qui est prévu à l'art. 18 de l'arrêté cantonal sur la pêche 1963-64, à l'avenir, les statistiques ne doivent plus être envoyées aux présidents des sections, mais déposées aux offices de délivrance des permis lors du renouvellement de la patente.

L'arrêté cantonal sur la pêche sera modifié dans ce sens.

Service cantonal de la pêche.

**Employés et employées de laboratoire**

Formation professionnelle

Dans les branches ci-après, les cours pour la formation professionnelle ont été donnés jusqu'à ce jour hors du canton :

- A. Chimie
- B. Hygiène, bactériologie et physiologie
- C. Physique
- D. Etude des métaux
- E. Industrie des textiles et des colorants
- F. Biologie et chimie agricole

Pour les besoins d'une enquête tendant à établir les conditions d'une amélioration dans ce domaine, nous invitons les associations professionnelles, les entreprises, les employeurs et les laboratoires intéressés à nous soumettre leurs propositions et suggestion jusqu'au 30 novembre au plus tard.

Leur collaboration nous permettra de tenir compte à la fois des aspirations de la jeunesse et des besoins de l'économie. Service cant. de la formation prof.



# C'est de l'enthousiasme qu'il vous faut..

## LONGARONE :

● On creuse des fosses communes pour ensevelir les milliers de cadavres. On discute des responsabilités de la tragédie. Des manifestants ont crié « Assassins » alors que le président du Conseil, M. Segni, visitait les lieux.

**M. Edouard Morand s'adresse, ce lundi dans son article habituel de première page, aux jeunes. Il dit leur chance d'entrer dans la vie „en trouvant un tas de choses toutes prêtes”. Mais aussi leur devoir de léguer à leur tour des choses toutes prêtes aux générations futures. Pour cela, un vaste programme est à la portée de leurs forces, de leur élan, de toutes les qualités inhérentes à la jeunesse. Mais avant tout c'est de l'enthousiasme qu'il faut entreprendre et persévérer dans ce but élevé qu'est la perpétuelle émancipation de l'homme.**

## ALLEMAGNE :

● Le chancelier Adenauer s'en va. M. Ludwig Erhard reprend les rênes. Est-ce un tournant? Le vieux chancelier semble le redouter, car il multiplie avis et recommandations.

## Le parti radical et les syndicats

L'important et récent Congrès de la puissante Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers et la résolution votée à l'unanimité permettent de faire d'heureuses constatations sur la position assumée aujourd'hui par le monde ouvrier à l'égard des grands problèmes qui dominent notre évolution sociale et économique. Cette évolution qui a éloigné nos grands syndicats nationaux de la position doctrinaire qu'ils ont longtemps assumée pour les amener à une conception plus juste des rapports de la politique, de l'économie et des revendications sociales, témoigne d'un accord très général avec les principes fondamentaux que le radicalisme suisse de tout temps a cherché à faire passer de la doctrine à la réalité de tous les jours.

Il est intéressant à cet égard de se reporter aux principaux passages de la résolution de la F.O.M.H. : elle commence par affirmer l'« attachement aux idéaux de la démocratie, de la liberté et du progrès social ». Qui ne serait d'accord surtout si cet attachement est lié à une volonté d'action pratique qui ne se laisse pas décourager par les difficultés de la tâche.

Quand immédiatement après cette proclamation liminaire la résolution syndicale déclare que « les conventions collectives librement consenties sont l'instrument le plus apte à régler loyalement les rapports entre employeurs et travailleurs » et s'oppose à tout affaiblissement de l'importance et de la valeur du contrat collectif

par le recours à des mesures législatives non indispensables », qui ne pense pas immédiatement d'une part aux efforts constants réalisés par le Parti radical en faveur des contrats collectifs, et d'autre part aux efforts tout aussi constants entrepris par le Parti du Travail, soutenu très fré-

par M. Alfred Bore',  
conseiller national

quement par le Parti Socialiste, pour imposer, souvent par pure démagogie, au monde du travail des normes législatives que les milieux directement intéressés souhaiteraient établir et établissent par la libre négociation.

Quand plus loin la résolution souligne le fait que c'est l'accroissement de la productivité qui est la condition première de toute élévation réelle du niveau de vie si l'on ne veut pas risquer de tarir les sources vives de la prospérité, comment ne pas approuver, surtout quand on pense combien cette vérité, désagréable sans doute mais « première », a quelquefois de la peine à résister au désir fort généreux mais périlleux aussi de brûler les étapes contraignantes du progrès social.

rallier. Ce freinage sur les investissements, le Délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail en pro-

clame constamment la nécessité. La réalisation de l'égalité entre les travailleurs étrangers et ceux de chez nous, elle, a été reconnue à la quasi-

Dans la deuxième partie, la résolution porte sur les causes de la « surchauffe » actuelle et sur les moyens de la contenir un jugement auquel chacun pour l'essentiel est prêt à se unanimité par le Parlement fédéral à l'occasion de la récente discussion de la nouvelle convention avec l'Italie.

La résolution est moins explicite sur les moyens de « freiner la pénétration étrangère », mais quand en terminant elle exprime l'espoir que ces mêmes travailleurs étrangers « se soumettront aux exigences de la solidarité syndicale », on voudrait souhaiter que ce vœu ne contredise pas dans la pratique à la belle déclaration liminaire et que cette solidarité certainement souhaitable en elle-même ne soit pas imposée par la force, et des pressions indignes de la part de syndicats dont l'action veut s'inspirer de la recherche d'une plus grande dignité de l'homme.

Le Parti Radical a eu à maintes reprises l'occasion de s'élever contre les pratiques de certains syndicats dans ce domaine, en Suisse romande en particulier. Cette liberté syndicale, il continuera à la protéger, convaincu une fois de plus qu'elle aussi fait partie de cet ensemble de libertés et de principes que l'immense majorité des citoyens de ce pays est prête à défendre.

## La nouvelle loi sur la formation professionnelle

Je voudrais définir ainsi la formation professionnelle :

« C'est devenu une tradition pour les gens sérieux, sinon pédants, de faire l'historique du sujet qu'ils vont traiter. N'att-on pas vu un célèbre savant en diététique commencer une thèse par la remarque que l'habitude de manger datait de la plus haute antiquité... A mon tour, je donnerai dans ce travers en affirmant que les problèmes de la formation professionnelle ont été une préoccupation constante des hommes depuis l'âge des

par J.-P. Pradervand  
conseiller national

cavernes, car en fait elle est liée à cette très mauvaise habitude de manger que l'homme, depuis qu'il a quitté le paradis terrestre, ne peut plus satisfaire sans peiner. L'instinct de conservation lui insuffle l'énergie pour agir, tandis que la loi du moindre effort l'incite à mesurer ses forces, à ne pas les gaspiller, afin d'obtenir, avec une dépense d'énergie minime, le maximum de satisfactions. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la formation professionnelle, qui est l'apprentissage de l'art de vivre, de gagner sa vie, et qui trouve sa plus haute expression dans l'art de bien vivre ».

La loi du moindre effort, c'est la recherche de l'efficacité la plus grande et du prix le plus bas. Elle commande la spécialisation qui à son tour ne peut se réaliser que dans des communautés toujours plus vastes, soit géographiquement (Marché commun), soit en densité de population (spécialisation plus grande dans les villes que dans les campagnes). Dans un bourg, le médecin fait de la médecine générale, dans une petite ville, il a un collègue chirurgien, dans une métropole, il y a un chirurgien par organe.

Cette évolution irréversible est intimement liée au développement de la formation professionnelle, et comme telle a débordé du domaine de l'initiative privée pour entrer dans les tâches incombant à la communauté. Ce sont les cantons, jaloux de leurs droits souverains pour tout ce qui touche l'instruction et la jeunesse qui ont pris les premières initiatives dans ce domaine, et en très bon rang le canton de Vaud. La Confédération suivait le train en 1930 en vertu de l'article constitutionnel 34 ter l'autorisant à édicter des prescriptions uniformes dans les arts et métiers.

La loi de 1930, entrée en vigueur en 1933, a été appliquée pendant 30 ans sans modifications notables. C'était donc une bonne loi. Les principes fondamentaux qui en faisaient une loi bien conçue, raisonnable et qui, fort heureusement ont été maintenus dans la nouvelle loi sont : 1. Principe de collaboration entre Confédération, canton et associations professionnelles. Et cela est juste, car les efforts que l'on fait et l'argent que l'on dépense pour améliorer et moderniser sans cesse la formation professionnelle touchent directement ou à plus longue échéance les entreprises (représentées par leurs associations professionnelles), la jeunesse à l'éducation de laquelle les cantons portent un soin si jaloux, et le pays, sa capacité et son avenir économiques dont se préoccupe essentiellement le gouvernement fédéral.

2. L'importance donnée à la culture générale. Faire des hommes de métier, c'est bien ; en faire des hommes dont le rayonnement dépasse le cadre de la profession, c'est mieux ! C'est même une nécessité dans une société à évolution accélérée où tous les jours il faut apprendre des techniques nouvelles, aborder de nouveaux problèmes, dominer de nouveaux matériaux. En d'autres termes, il faut non seulement apprendre, mais apprendre à apprendre. C'est également une nécessité économique en regard des changements de profession qui sont de plus en plus nombreux. C'est enfin, dans une démocratie directe, une nécessité politique, car les professions et les métiers doivent fournir à la communauté une élite de citoyens responsables.

3. La souplesse de la loi. C'était et c'est resté une loi-cadre posant des principes,

fixant des compétences générales. Tout ce qui peut et doit faire l'objet d'adaptations, de modifications pour tenir compte de l'évolution et des expériences sera repris dans des règlements d'exécution, règlements pour lesquels une nouvelle commission extra-parlementaire est déjà désignée. Nous sommes heureux de penser que notre ami M. Miauton représentera la Romandie au sein de cette commission. Je suis heureux de lui rendre hommage en vous racontant que j'ai — au cours d'une séance de commission — félicité M. le conseiller fédéral Schaffner pour la précision du texte français de son projet, précision à laquelle nous ne sommes pas habitués. Il m'a répondu que mes compliments devaient retourner dans le canton de Vaud et s'adresser au Service vaudois de la formation professionnelle.

Ayant ainsi désigné les trois piliers solides sur lesquels repose cette loi, permettez-moi d'emblée de vous dire qu'elle m'a déçu également sur trois points, par trois de ses aspects.

1er aspect : l'ancienne loi formait un tout. Pour connaître sous tous les angles la formation professionnelle en Suisse, il suffisait de la consulter. Dans la nouvelle loi, on a redonné au Code des obligations et à la loi sur le travail les articles les concernant plus particulièrement et c'est ainsi que maintenant il faut, en fait, consulter trois documents. Le contrat d'apprentissage fait partie du chapitre des contrats du Code des obligations et la protection des mineurs, leur statut en ce qui concerne leurs occupations fait partie de la loi sur le travail. On a ainsi donné satisfaction aux juristes, aux puristes, devrais-je dire, mais on a singulièrement compliqué la tâche aux laïcs.

2e aspect : sur un point au moins, la nouvelle loi est en recul sur l'évolution générale. En effet, en son article 8, elle autorise l'autorité cantonale à admettre comme apprenti un mineur de 14 ans révolus, pour autant qu'il soit libéré de l'école. Le Conseil fédéral proposait dans son projet 15 ans révolus. Mais les représentants des cantons où l'on n'a pas encore introduit une réforme prolongeant la scolarité l'ont emporté. C'est regrettable, mais espérons-le, le temps fera son œuvre utile, et bientôt dans aucun canton on ne libérera des écoles des enfants de moins de 15 ans.

3e aspect : la subvention pour l'agrandissement ou la construction de bâtiments pour la formation professionnelle a été fixée à 20 %, avec un plafond de 2 millions de francs. Dans des cas particuliers et si la capacité financière du canton le justifie, cette subvention peut monter à 25 %. Pour les techniciens et les écoles techniques dont la Confédération et le pays proclament qu'ils ont un impérieux besoin, la part du Gouvernement fédéral paraît insuffisante. Surtout qu'il faut tenir compte de la traditionnelle péréquation financière qui réduit les subventions de certains cantons dits riches.

Pour le canton de Vaud — 2e classe — le 20 % prévu se réduira à 18 % environ. Comme les cantons touchés sont aussi ceux qui font les plus grands sacrifices, notamment sur le plan universitaire, sacrifices dont profitent les ressortissants des cantons dits pauvres, il y a là une anomalie qui me frappe comme double imposition à rebours.

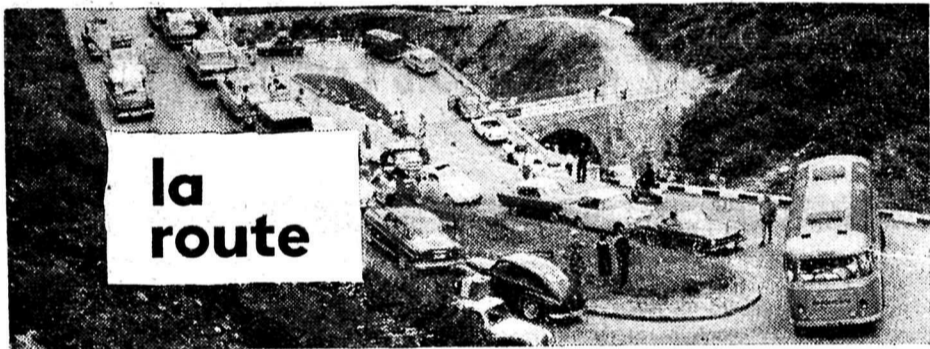
*Désirez-vous  
un imprimé soigné ?*

Alors  
en toute confiance  
adressez-vous  
chez

**Montfort**

L. Cassar-Montfort succ.  
Tél. (026) 6 11 19

**Martigny-Ville**



### Campagne 1963 du contrôle des phares et pneumatiques et contrôles techniques

Le commandant de la police cantonale communique :

Du 14 octobre au 22 novembre 1963, chaque usager motorisé pourra faire examiner son véhicule aux endroits fixés par le programme ci-après. Une vignette sera apposée sur les véhicules dont l'éclairage et les pneumatiques auront été reconnus en ordre. Ce contrôle est gratuit et nous invitons les conducteurs à s'y rendre très nombreux.

Après le 22 novembre 1963, des contrôles seront entrepris afin de découvrir les négligents. Des sanctions seront prises envers les conducteurs de véhicules non munis de la vignette et dont les phares et pneumatiques présenteront des défauts. Pour des cas plus importants demeure réservée une nouvelle expertise par le Service cantonal des automobiles.

Fidèle à une excellente initiative qui s'effectue actuellement en pleine collaboration avec la police cantonale, la section valaisanne du TCS organise d'autre part la campagne des contrôles techniques. Celle-ci a pour but d'augmenter la sécurité routière en décelant les défauts des véhicules ayant pu échapper à l'attention du conducteur, défauts qui suffisent, hélas, à provoquer de graves acci-

dents. Nous ne saurions assez recommander à tous les propriétaires de véhicules à moteur de les présenter à ces contrôles dans leur propre intérêt comme dans celui de tous les usagers de la route.

Voici le tableau des contrôles des phares et pneus ainsi que des contrôles techniques, en ce qui concerne la partie romande du canton, pour le mois d'octobre. Nous publierons ultérieurement la suite du programme.

Contrôles de la police cantonale		
Ces contrôles ont lieu aux endroits et dates indiquées, de 18 à 22 heures.		
14/15	Saint-Gingolph, garage du Léman	
16	Vionnaz, garage Richoz	
17	Collombey, garage de Collombey	
17	Evolène, place du village	
18	Mase, place du village	
18	Bagnes, place du Châble	
19	Troisfontaines, place du village	
21/22	Orsières, garage du Gd-St-Bernard	
22	Grône, place du collège	
22/23		
24/25	Monthey, place centrale	
23	Chalais, place du collège	
24	Chippis, place de l'église	
26	Salvan, place du village	
28/29	Montana-Crans, garage du Lac	
28	Lens, place des Amis	
28/29	St-Maurice, garage Richoz	
29	St-Léonard, place du collège	
30/31	Sierre, place des écoles	
30/31	Vernayaz, garage du Salentin	
30/31	Saxon, garage de la Pierre-à-voir	

Contrôles du TCS, en collaboration avec la police cantonale

14	Héremence, Theytaz, transports	14 00-17 00	et	19 00-21 00
15	Nendaz, Lathion, transports	14 00-17 00	et	19 00-21 00
16/17	Sembrancher, garage Magnin	09 00-12 00	et	14 00-18 00
18	Vouvry, séchoir à tabac	09 00-12 00	et	14 00-17 00
21	Champéry, place du parc	14 00-17 00	et	19 00-21 00
21	Grône, garage Théoduloz	14 00-17 00	et	19 00-21 00
22	Vissoie, garage Melly	14 00-17 00	et	19 00-21 00
23/28	Montana-Crans, garage Bonvin	10 00-12 00	et	14 00-18 00
24/29	Montana-Crans, garage Bonvin	08 00-12 00	et	14 00-18 00
25	Montana-Crans, garage Bonvin	08 00-12 00	et	14 00-17 00
22/23				
24	Monthey, garage Guillard	08 00-12 00	et	14 00-18 00
25	Monthey, garage Guillard	08 00-12 00	et	14 00-18 00
28	Saint-Maurice, garage Casanova	10 00-12 00	et	14 00-18 00
29	Saint-Maurice, garage Casanova	08 00-12 00	et	14 00-18 00
30/31	Saxon, garage Diserens	08 00-12 00	et	14 00-18 00
30/31	Sierre, garage Antille	08 00-12 00	et	14 00-18 00

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

### Assemblées des sections radicales

Mardi 15

CHAMOSON

Salle de la Coopérative, 20 heures 30.

Jeudi 17

Assemblée commune pour : MARTIGNY - BOURG, MARTIGNY - COMBE, BOVERNIER, TRIENT, à MARTIGNY-BOURG, salle communale, 20 heures.

Vendredi 18

COLLOMBEY-MURAZ

Maison du village Muraz, 20 h.

\*\*\*

MONTHEY

Hôtel du Cerf, à 20 heures

\*\*\*

VOUVRY

Assemblée à la salle communale, 20 heures

Samedi 19

ST-LEONARD

Buffet de la gare, 20 heures

\*\*\*

VERNAYAZ, COLLONGES, EVIONNAZ, DORENAZ  
Assemblée commune à VERNAYAZ, Buffet CFF, à 20 h. 30.

\*\*\*

SAXON

Casino, 20 heures. La réunion coïncidera avec la soirée-choucroute annuelle du parti.

Dimanche 20

Assemblée pour la région

LENS

au Café de la Treille, à

FLANTHEY,

à 10 h. 30 (sortie des offices)

\*\*\*

NENDAZ

Café de la Rosablanc, à

BASSE-NENDAZ, à 13 heures

CHIPPIS

Halle de gymnastique, 20 h.